

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance d'ajournement des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des sessions, le 22 juillet 2013 à 19 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Richard Bénard, les conseillers Paul Laurent, Luc Drapeau, Normand Legault, Joé Deslauriers, Sylvain Sigouin et Carole St-Georges.

Le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin est également présent.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux (aucun)
4. Finance et trésorerie
 - 4.6 Dépôt des états financiers 2012
5. Administration générale
 - 5.2 Prise en charge d'une partie de l'Impasse des Cimes
 - 5.3 Entente intermunicipale à intervenir concernant la constitution de la RITDM
 - 5.4 Appel de propositions pour le 440, rue Principale
 - 5.5 Formation d'un comité-conseil sur l'octroi de contrats
 - 5.6 Mise en demeure à l'ARLO
6. Urbanisme et Environnement
7. Loisirs sportifs et culturels
8. Travaux publics & Parcs et Bâtiments
 - 8.1 Embauche d'un préposé temporaire aux parcs et bâtiments pour le respect des normes gouvernementales concernant les branches à l'Écocentre
 - 8.2 Mandat pour le marquage de la chaussée 2013
9. Sécurité incendie et sécurité civile
10. Varia
11. Période d'information
12. Période de questions
13. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

Le maire Richard Bénard procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

- 13-07-278** Il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est adopté en ajoutant **4.1 Fonds d'administration**, **4.3 Fonds de roulement**, **4.4 Fonds de règlement**, **4.5 Dépôt du rapport budgétaire au 22 juillet 2013**, **5.9 Avis de motion concernant la création d'un fonds de pavage**, **8.3 Achat de gravier concassé MG20**, **8.4 Achat de modules de jeu pour le parc des Pionniers et le parc Plein Soleil**, **10.6 Demande d'aide financière par Rythmes & Saveurs pour une campagne publicitaire télévisuelle**, **10.7 Appui à la Municipalité de Lac-Mégantic** et **10.8 Nettoyage du site de l'ancien Camp Kennebec** et en reportant les points **5.2 Prise en charge d'une partie de l'Impasse des Cimes**, **5.3 Entente intermunicipale à intervenir concernant la constitution de la RITDM**, **5.5 Formation d'un comité-conseil sur l'octroi de contrats** et **5.6 Mise en demeure à l'ARLO**.

2. Adoption du procès-verbal

4.1 Fonds d'administration

13-07-279 Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu que les comptes présentés pour un montant total de 237 468,04 \$, au fonds d'administration soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses énumérées ci-dessus sont projetées et/ou réalisées par la Municipalité de Saint-Donat.

Signé : Michel Séguin
Michel Séguin

4.3 Fonds de roulement

13-07-280 Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu que les comptes présentés au fonds de roulement :

- chèque n° 146 – *Réal Huot inc.*, au montant de 6 703,33 \$
- chèque n° 150 (facture n° 4874) – *T3i Informatique*, au montant de 431,16 \$

Datés du 22 juillet 2013 soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses énumérées ci-haut sont protégées par la Municipalité de Saint-Donat.

Signé : Michel Séguin
Michel Séguin

4.4 Fonds de règlement

13-07-281 Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu que les comptes présentés :

- chèque n° 129 (facture n° 11-38) – *Jobert Inc.*, au montant de 12 730,80 \$

Attribué au fonds de règlement 12-840 « Revitalisation de l'avenue du Lac » et daté du 22 juillet 2013 soit et est accepté et autorisation est donnée de le payer.

Je, soussigné, Michel Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut sont réalisées par la Municipalité de Saint-Donat.

Signé : Michel Séguin
Michel Séguin

4.5 Dépôt du rapport budgétaire au 22 juillet 2013

13-07-282 Il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport budgétaire de la Municipalité de Saint-Donat au 22 juillet 2013 et daté du 22 juillet 2013.

À ce jour, les dépenses de la Municipalité s'élèvent à 5 615 898 \$, ce qui correspond à 45,60 % du budget de l'année en cours, incluant les engagements.

4.6 Dépôt des états financiers 2012

13-07-283 ATTENDU la publication d'un avis public, le 15 juillet 2013, conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec ;

À CE FAIT, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'accepter le dépôt, par le secrétaire-trésorier et directeur général Michel Séguin, du rapport financier pour l'année fiscale 2012 tel que préparé par le vérificateur comptable monsieur Michel Amyot de la firme Amyot Gélinas, comptables agréés.

5.2 Prise en charge d'une partie de l'Impasse des Cimes

Point reporté.

5.3 Entente intermunicipale à intervenir concernant la constitution de la RITDM

Point reporté.

5.4 Appel de propositions pour le 440, rue Principale

13-07-284 ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat a procédé à un appel d'offres de propositions pour l'acquisition de l'immeuble situé au 440, rue Principale, la démolition et/ou la rénovation du bâtiment qui y est érigé, la construction, sur cet immeuble, d'un commerce de vente aux détails, ainsi que son exploitation durant une période minimale de cinq (5) ans suivant la fin des travaux de sa construction et/ou de rénovation ;

ATTENDU l'ouverture de soumissions, le 15 juillet 2013 à 11 h ;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue par le comité de sélection le 17 juillet dernier ;

ATTENDU que le comité recommande l'adjudication de la vente conditionnellement au dépôt de plan image de façade, d'aménagement extérieur et intérieur au Service d'urbanisme de la Municipalité dans un délai de 6 semaines ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'autoriser le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de vente à intervenir avec la compagnie 3070352 Canada inc. assorti des conditions mentionnées au sein dudit document d'appel de propositions. Plus précisément, celles-ci consistent à la vente de la propriété pour un montant de 50 000 \$ conditionnellement au dépôt de plan image d'élévation, de face et d'aménagement conformes aux normes et règlements d'urbanisme à être déposé dans les 6 prochaines semaines.

5.5 Formation d'un comité-conseil sur l'octroi de contrats

Point reporté.

5.6 Mise en demeure à l'ARLO

Point reporté.

5.9 Avis de motion concernant la création d'un fonds de pavage

Avis de motion est donné par Luc Drapeau à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour créer d'un fonds de pavage.

8.1 Embauche d'un étudiant aux Parcs et Bâtiments pour le respect des normes gouvernementales concernant les branches à l'Écocentre

13-07-285 ATTENDU les normes établies en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement du gouvernement du Québec ;

ATTENDU qu'afin de respecter cette réglementation sur le site de l'Écocentre, les branches doivent être séparées des feuilles, de la terre, du sable et des autres matières ;

ATTENDU qu'elles devront également être régulièrement déchiquetées et l'accumulation de copeaux de bois ne devra jamais dépasser 60 m³ ;

ATTENDU que pour répondre à ces nouvelles mesures, il est indispensable de posséder une ressource supplémentaire pour déchiqueter les branches à l'Écocentre ;

ATTENDU le rapport du directeur du Service de l'environnement en date du 28 juin 2013 ;

ATTENDU que l'étudiant en question est à l'essai depuis le 11 juillet 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'embaucher monsieur Félix Collin à titre de préposé aux Parcs et Bâtiments pour le respect des normes gouvernementales concernant les branches à l'Écocentre, le tout aux conditions prévues à la convention collective de travail qui lie les employés, cols blancs et bleus, à la Municipalité, rétroactivement au 11 juillet 2013 à un taux horaire de 11 \$.

8.2 Mandat pour le marquage de la chaussée 2013

13-07-286

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le marquage de la chaussée ;

ATTENDU l'ouverture de soumissions, le 19 juillet 2013 à 11 h ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues par le directeur général et secrétaire-trésorier dans son rapport daté du 22 juillet 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'octroyer le mandat de marquage de la chaussée pour l'année 2013 à la firme Lignes Maska pour un montant total de 24 264,85 \$, incluant les taxes, laquelle constitue la plus basse soumission conforme reçue dans le cadre de cet appel d'offres.

8.3 Achat de gravier concassé MG20

13-07-287

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier concassé MG20 ;

ATTENDU l'ouverture de soumissions, le 19 juillet 2013 à 10 h ;

ATTENDU que deux soumissions ont été reçues lors de cette ouverture ;

ATTENDU l'analyse de cette soumission par le directeur général et secrétaire-trésorier dans son rapport daté du 22 juillet 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Paul Laurent et unanimement résolu d'octroyer le mandat de fourniture de gravier concassé MG20 pour l'année 2013 à la firme Les Excavations Lambert pour un montant de 10,35 \$ / tonne métrique, incluant les taxes et redevances, laquelle constitue la plus basse soumission conforme reçue dans le cadre de cet appel d'offres.

8.4 Achat de modules de jeu pour le parc des Pionniers et le parc Plein Soleil

13-07-288

ATTENDU que DAA Stratégie a déposé le Plan directeur des parcs et terrains sportifs le 16 juillet dernier ;

ATTENDU le constat que des modules de jeux ont dépassé leur limite d'âge ;

ATTENDU l'importance d'avoir des modules de jeux adéquats ;

ATTENDU la proposition du directeur des Parcs et Bâtiments de remplacer deux modules de jeu en 2013 ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Sylvain Sigouin et unanimement résolu d'autoriser le directeur des Parcs et Bâtiments à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat des modules avec un budget maximum de 45 000 \$ prélevé à partir du fonds de parc et terrains de jeux et du programme triennal d'immobilisations de la Municipalité.

10.6 Demande d'aide financière par Rythmes & Saveurs pour
une campagne publicitaire télévisuelle

13-07-289 ATTENDU l'intention manifestée à nouveau par les organisateurs de cet événement quant à une possible campagne publicitaire télévisuelle également pour l'année 2013 ;

ATTENDU la visibilité accrue que cette publicité donnera à la Municipalité de Saint-Donat par le biais des chaînes sur lesquelles elle sera diffusée (RDI, Radio-Canada, ARTV, TVA) ;

ATTENDU la proposition publicitaire soumise par les organisateurs de Rythmes & Saveurs ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu de verser de un montant de 15 000 \$ au Festival Rythmes & Saveurs de Saint-Donat de manière à défrayer la moitié des coûts liés à la production ainsi qu'à la diffusion de cette publicité télévisuelle.

10.7 Appui à la Municipalité de Lac-Mégantic

13-07-290 ATTENDU la tragédie survenue à Lac-Mégantic le 5 juillet dernier, causée par le déraillement et l'explosion d'un train transportant du pétrole ;

ATTENDU que devant l'ampleur de cette tragédie, l'UMQ a lancé un appel à la solidarité à l'ensemble du monde municipal pour venir en aide à la municipalité de Lac-Mégantic et à ses citoyens dans la reconstruction de leur communauté ;

ATTENDU que l'UMQ invite les municipalités à faire des dons en argent au nom de l'UMQ pour le fonds en fidéicommissé « Tragédie/ Lac-Mégantic 2013 » ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat est solidaire de la municipalité de Lac-Mégantic ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Donat souhaite contribuer financièrement au fonds mis en place par l'UMQ pour venir en aide à cette communauté ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu que la Municipalité de Saint-Donat autorise le versement d'une somme de 1 000 \$ à l'UMQ à titre de contribution au fonds Tragédie/ Lac-Mégantic 2013 pour venir en aide à la municipalité de Lac-Mégantic touchée par une tragédie ferroviaire.

10.8 Nettoyage du site de l'ancien Camp Kennebec

13-07-291 ATTENDU que la Municipalité est propriétaire du site de l'ancien Camp Kennebec ;

ATTENDU que l'on retrouve sur le site plusieurs bâtiments abandonnés ;

ATTENDU que le site doit être nettoyé ;

ATTENDU qu'aucun budget n'est prévu pour cette activité ;

À CES FAITS, il est PROPOSÉ PAR Luc Drapeau et unanimement résolu de procéder au nettoyage du site de l'ancien Camp Kennebec, et ce, avant la fin de l'automne et d'y approprier un montant de 20 000 \$ au sein du surplus libre de la Municipalité afin de payer les frais inhérents à ce nettoyage.

11. Période d'information

12. Période de questions

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Brise-vagues
- Respect de la Politique de gestion contractuelle dans le cadre de l'appel de propositions pour le 440, rue Principale
- Évaluation de la propriété du 440, rue Principale
- Aide financière à la Municipalité de Lac-Mégantic
- Décision relative à l'appel de propositions du 440, rue Principale
- Critères de représentativité pour les membres bénévoles siégeant sur les comités
- Pose d'asphalte recyclé sur certains chemins
- Quai sur le chemin Lizotte
- Suivi sur la création du comité patrouille nautique
- Photo retirée dans le Journal Altitude – montage de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
- Prochaines élections municipales
- Reconnaissance d'un semi-détaché sur l'avenue du Lac
- Vente du 440, rue Principale et remboursement du règlement d'emprunt

13. Fermeture de la séance

13-07-292 Il est PROPOSÉ PAR Carole St-Georges et unanimement résolu que la présente séance soit et est levée. Il est alors 20 h.

Michel Séguin
Secrétaire-trésorier et
directeur général

Richard Bénard
Maire